

SEINE-ET-MARNE NUMERIQUE

RAPPORT

Comité syndical du 27 mars 2024

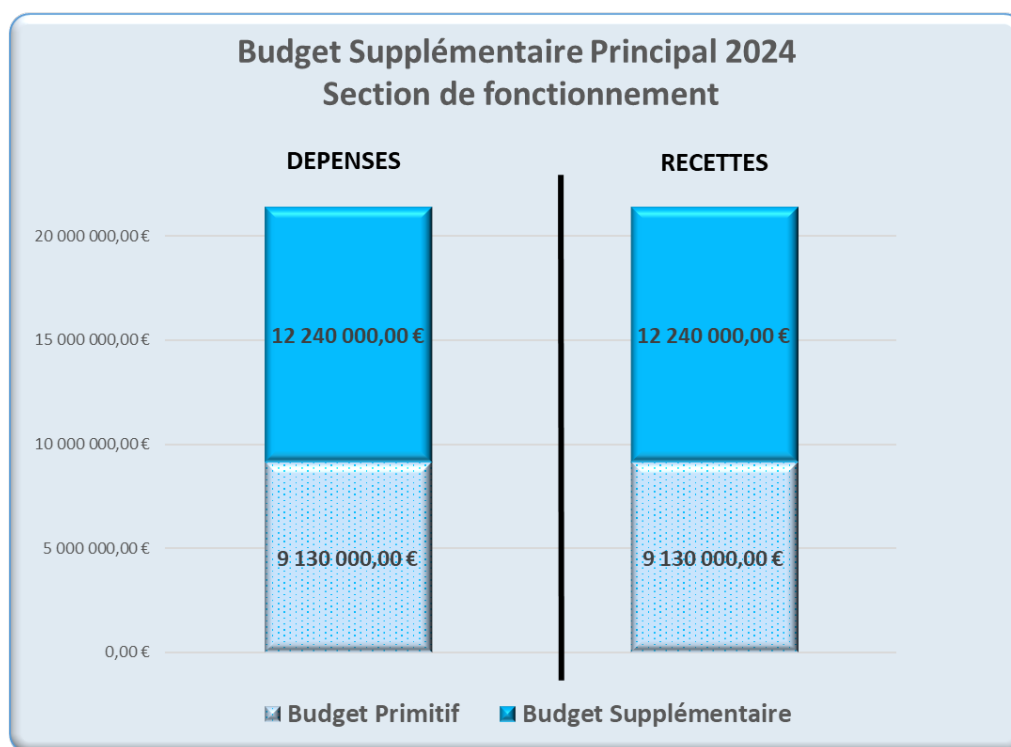
RAPPORT N° DCS20224-009

Objet : Budget Supplémentaire au budget annexe « aménagement numérique » de Seine-et-Marne Numérique pour 2024.

Le Comité Syndical a adopté le Compte Administratif du budget annexe 2024 lors des délibérations précédentes, ainsi que l'affectation du résultat.

Le Budget Supplémentaire détaillé ci-dessous permet d'intégrer les excédents d'exploitation et d'investissement, mais également de réajuster les crédits prévus au Budget Primitif.

SECTION D'EXPLOITATION



1. Recettes d'exploitation :

		Budget Primitif 2024	Budget Supplémentaire 2024	Total BP+BS 2024
Recettes d'exploitation		9 130 000,00 €	12 240 000,00 €	21 370 000,00 €
002	RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	0,00 €	10 503 418,04 €	10 503 418,04 €
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	3 815 000,00 €	340 000,00 €	4 155 000,00 €
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	15 000,00 €	1 396 581,96 €	1 411 581,96 €
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	5 300 000,00 €	0,00 €	5 300 000,00 €

a. Chapitre 002 : Résultat de fonctionnement reporté

Pour donner suite à l'adoption de l'affectation du résultat 2023 du budget annexe par le Comité Syndical, les recettes d'exploitation se trouvent créditées de 10 503 418,04 € d'excédent d'exploitation reporté.

b. Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante

Le budget supplémentaire procède à un ajustement à la hausse de l'estimation de redevance perçue dans le cadre de la DSP sem@fibre77 pour 340 000 €.

a. Chapitre 77 : Produits exceptionnels

Dans la continuité du travail réalisé en 2023 sur le remboursement des charges que le Syndicat a payé à la place du délégataire, 1,3 M€ de nouveaux transferts sont inscrits en recettes au budget supplémentaire.

2. Dépenses d'exploitation :

	Budget Primitif 2024	Budget Supplémentaire 2024	Total BP+BS 2024
Dépenses d'exploitation	9 130 000,00 €	12 240 000,00 €	21 370 000,00 €
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	670 000,00 €	135 000,00 €	805 000,00 €
012 CHARGES DE PERSONNEL	300 000,00 €	0,00 €	300 000,00 €
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5 000,00 €	45 000,00 €	50 000,00 €
66 CHARGES FINANCIERES	1 100 000,00 €	200 000,00 €	1 300 000,00 €
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 000,00 €	60 000,00 €	65 000,00 €
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	3 550 000,00 €	11 800 000,00 €	15 350 000,00 €
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	3 500 000,00 €	0,00 €	3 500 000,00 €

Il est proposé de revoir les crédits de dépenses d'exploitation comme suit :

a. Chapitre 011 - Charges à caractère général

135 000 € de crédits supplémentaires sont attribués au chapitre des charges à caractère général, principalement sur les charges d'exploitation des armoires de Montée en Débit (maintenance, électricité...).

b. Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante

Avec le déploiement du réseau FttH, Seine-et-Marne Numérique se voit facturer certaines taxes locales telles que la taxe foncière ou la taxe d'aménagement. Des crédits supplémentaires pour 45 000 € sont donc inscrits au chapitre 65. Ces taxes seront par la suite transférées au délégataire.

c. Chapitre 66 – Charges financières

Les crédits destinés aux charges financières sont abondés de 200 000 € afin de permettre au Syndicat d'honorer le remboursement des intérêts d'emprunt.

d. Chapitre 023 – virement à la section d'investissement

Le plan de financement du Syndicat prévoit un virement de crédits à la section d'investissement permettant de financer les remboursements d'emprunt (en capital), mais également de contribuer aux investissements par le biais de l'autofinancement. Le virement de crédits du budget supplémentaire permet également de corriger le déséquilibre provoqué en investissement par les écritures d'amortissement. Le chapitre est ainsi crédité de 11,8 M € supplémentaires pour atteindre un total de 15,35 M€.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les crédits d'investissement du budget annexe sont organisés en autorisations de programme.

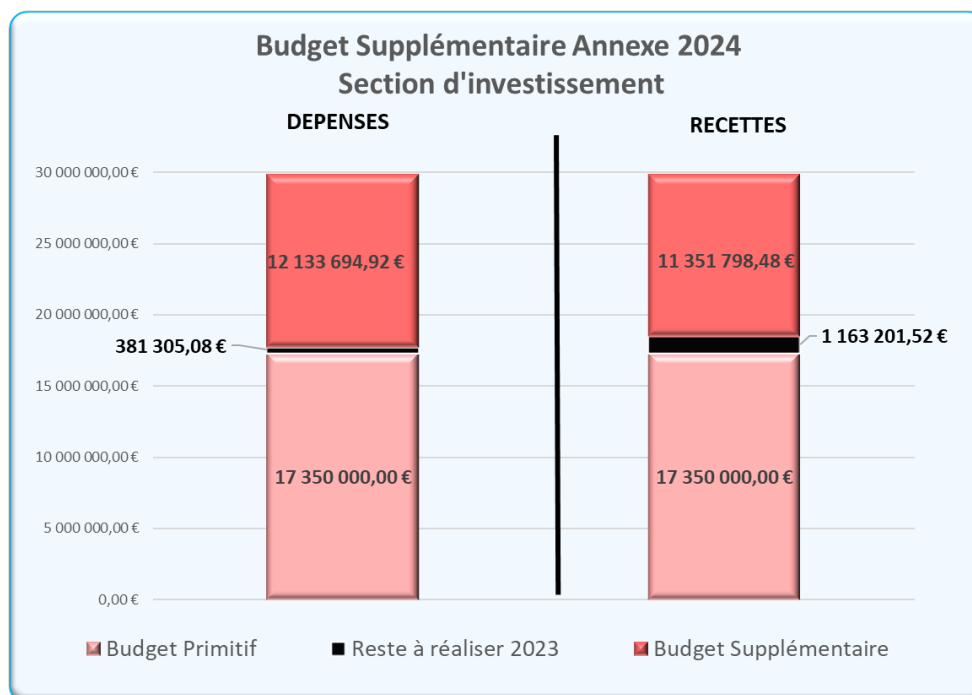
Pour rappel, les tableaux ci-après, votés lors de la délibération de révision des autorisations de programme, donnent le montant des dépenses d'investissement par opération :

AP 2020-2025

	<2023	2023	2024		2025	
	Exécution	Exécution	CP origine	CP modifié	CP origine	CP modifié
TOTAL AP SEM@FIBRE 77 HT	89 544 743 €	20 929 788 €	7 740 000 €	16 479 554 €	14 824 764 €	6 085 210 €
SEMAFIBRE 1 (M1V1) Concessif	19 816 320 €	663 405,26 €	1 700 000 €	5 070 000 €	6 063 408 €	2 693 408 €
SEMAFIBRE 2 Raccordements Finals	20 389 050 €	6 212 761,00 €	2 440 000 €	5 600 000 €	4 228 428 €	1 068 428 €
SEMAFIBRE 3 (M1V2) affermage	49 339 374 €	14 053 621,28 €	3 600 000 €	5 809 553,58 €	4 532 928 €	2 323 375 €

AP 2023-2026

	2023		2024		2025	2026	
	CP	Exécution	CP origine	CP modifié	CP origine	CP origine	CP modifié
TOTAL AP SITES ISOLEES HT	1 500 000 €	1 079 196 €	2 000 000 €	5 765 000 €	12 001 972 €	13 198 085 €	9 433 085 €
Déploiement - Sites isolés	1 500 000,00 €	1 079 196,25 €	2 000 000,00 €	5 765 000,00 €	12 001 971,59 €	13 198 085,16 €	9 433 085,16 €



Le budget supplémentaire 2024 en section d'investissement s'élève à 12 133 694,92 € en dépenses et 11 351 798,48 € en recettes, pour un total équilibré de la section de 29 865 000 €.

1. Dépenses d'investissement :

	Budget Primitif 2024	Reste à réaliser 2023	Budget Supplémentaire 2024	Total BP+BS 2024
Total dépenses d'investissement	17 350 000,00 €	381 305,08 €	12 133 694,92 €	29 865 000,00 €
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €	10 000,00 €
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	15 000,00 €	0,00 €	0,00 €	15 000,00 €
23 IMMOBILISATION EN-COURS	5 623 000,00 €	381 305,08 €	5 603 694,92 €	11 608 000,00 €
<i>Travaux en-cours Opération sem@fibre77 Affermage</i>	3 600 000,00 €	354 553,58 €	1 855 000,00 €	5 809 553,58 €
<i>Travaux en-cours Opération sem@fibre77 Sites isolés</i>	2 000 000,00 €	20 000,00 €	3 745 000,00 €	5 765 000,00 €
<i>Travaux en-cours Hors opération</i>	23 000,00 €	6 751,50 €	3 694,92 €	33 446,42 €
27 AUTRES IMMOBILISATION FINANCIERES	4 150 000,00 €	0,00 €	6 530 000,00 €	10 680 000,00 €
<i>Autres immo. financières opération sem@fibre77 1er équipement</i>	1 700 000,00 €	0,00 €	3 370 000,00 €	5 070 000,00 €
<i>Autres immo. financières opération sem@fibre77 raccordement</i>	2 440 000,00 €	0,00 €	3 160 000,00 €	5 600 000,00 €
<i>Autres immo. Financières Hors opération</i>	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €	10 000,00 €
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	2 252 000,00 €	0,00 €	0,00 €	2 252 000,00 €
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	5 300 000,00 €	0,00 €	0,00 €	5 300 000,00 €
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

a. Chapitre 23 – Immobilisations en-cours

Ce chapitre comprend les dépenses des marchés de travaux de la partie affermage de la DSP sem@fibre77.

Le budget supplémentaire intègre les restes à réaliser 2023 (381 305,08 €), ainsi que de nouveaux crédits d'ajustement des prévisions annuelles pour la partie premier équipement (1 855 000 €) et la partie « sites isolés » (3 745 000 €). 3 694.92 € sont également inscrits hors opération.

b. Chapitre 27 – Autres immobilisations financières

Les appels à subvention du délégataire de la Délégation de Service Public sem@fibre77 ne donnent pas lieu à l'émission de bons de commande et d'engagements comptables. Il n'y a donc pas de restes à réaliser.

Le Budget Supplémentaire présente une augmentation de 6,53 M€ au chapitre 27 avec 3,37 M€ pour les subventions de premier équipement et 3,16 M€ pour les subventions de raccordement.

2. Recettes d'investissement :

	Budget Primitif 2024	Reste à réaliser 2023	Budget Supplémentaire 2024	Total BP+BS 2024
Total recettes d'investissement	17 350 000,00 €	1 163 201,52 €	11 351 798,48 €	29 865 000,00 €
001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	0,00 €	0,00 €	1 079 238,90 €	1 079 238,90 €
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	10 300 000,00 €	1 163 201,52 €	-1 527 440,42 €	9 935 761,10 €
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	3 550 000,00 €	0,00 €	11 800 000,00 €	15 350 000,00 €
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	3 500 000,00 €	0,00 €	0,00 €	3 500 000,00 €
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

a. Chapitre 001 – Résultat d'investissement reporté

L'excédent d'investissement 2023 reporté au budget supplémentaire 2024, conformément au vote de l'affectation du résultat est de 1 079 238,90 €.

b. Chapitre 13 – Subventions d'investissement reçues

Les changements opérés par l'ANCT dans les conditions d'appel de la subvention FSN viennent modifier le calendrier de versement pour 2024. Une réduction des crédits de 1 527 440,42 € est donc effectué sur le budget supplémentaire.

c. Chapitre 021 – Virement de la section d'exploitation

Le virement provenant de la section d'exploitation (chapitre 023) est crédité de 11,8 M€ supplémentaires, portant le total à 15,35 M€ comme renvoyé à l'article 2.d de la section d'exploitation.

Considérant les éléments détaillés dans le rapport ci-dessus, il est proposé au Comité syndical d'approuver le Budget supplémentaire 2024 du Budget annexe, tel que présenté.